

DAVID HARQUET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

238 HOLDING
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social avant augmentation : 10 €
Siège social : 10 chemin de Cavignon – 91100 CORBEIL ESSONNES
RCS : en cours d'attribution

238 HOLDING
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social avant augmentation : 10 €
Siège social : 10 chemin de Cavignon – 91100 CORBEIL ESSONNES
RCS : en cours d’attribution

1. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE

238 HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social avant augmentation : 10 €

Siège social : 10 chemin de Cavignon – 91100 CORBEIL ESSONNES

RCS : en cours d’attribution

2. IDENTITÉ DE L’APPORTEUR

Madame Marion Thérèse Edith BITOUNE

Née le 30 septembre 1992 à PARIS (75)

Demeurant 10 chemin de la Cavignon – 91100 CORBEIL ESSONNES

Associée Unique de la société 238 HOLDING.

3. MISSION

En date du 21/02/2026, l’Associée Unique a désigné la société DHA, représentée par Monsieur David HARQUET, en qualité de commissaire aux apports, conformément à l’article L. 225-147 du Code de commerce.

Notre mission consiste à apprécier la valeur de l’apport en nature, vérifier que cette valeur n’est pas surévaluée et établir un rapport destiné à l’Associée Unique appelée à se prononcer sur l’augmentation de capital.

4. DESCRIPTION DE L’APPORT

L’apport porte sur la pleine propriété de 4 500 actions de la société ALPHAYODA, société par actions simplifiée au capital social de 18 000 €, dont le siège social est situé 2 rue Maurice Barrès – 57000 METZ, immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 990 303 638.

Les actions apportées sont évaluées à 4 500 €, soit 1 € par action.

5. CONTEXTE DE L’OPÉRATION

L’apport est effectué dans le cadre d’une augmentation de capital de la société 238 HOLDING.

Société DHA.31 chemin d’imling 57400 Sarrebourg.

TEL/ 06.08.89.56.41 – courriel : dha@ec-dha.fr

RCS Metz 881 962 633

Inscrit à la compagnie des Commissaires aux comptes près de la Cour d’appel de Metz.

En rémunération de l'apport, 4 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale seront créées, émises au pair et entièrement libérées.

Le capital social sera porté de 10 € à 4 510 €.

6. DILIGENCES EFFECTUÉES

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner le contrat d'apport,
- Examiner les statuts avant et après augmentation,
- Vérifier la cohérence de la valorisation retenue,
- Vérifier l'existence et la propriété des titres,
- Examiner les éléments comptables communiqués relatifs à ALPHAYODA.

7. MÉTHODE D'ÉVALUATION

La valorisation retenue correspond à une évaluation unitaire de 1 € par action, soit une valorisation totale de 4 500 €.

Au regard des éléments examinés, cette valeur apparaît cohérente avec les capitaux propres et la valeur nominale des titres.

8. APPRÉCIATION DE LA VALEUR

Nous n'avons relevé aucun élément de nature à remettre en cause l'existence des titres, leur pleine propriété par l'apporteur ou la méthode d'évaluation retenue.

La valeur de 4 500 € retenue pour l'apport n'est pas surévaluée et n'entraîne pas de création de valeur fictive.

9. CONCLUSION

En conséquence, nous sommes d'avis que la valeur de 4 500 euros retenue pour l'apport des 4 500 actions de la société ALPHAYODA n'est pas surévaluée et peut être retenue pour l'augmentation de capital de la société 238 HOLDING.

David HARQUET Commissaire aux comptes

Fait à Sarrebourg, le 23 février 2026

A handwritten signature in black ink, reading "David Harquet" in a cursive style. To the right of the name, the letters "DHA" are written in a smaller, simpler font.